

## CRISE ÉNERGÉTIQUE MONDIALE, SOLUTIONS LOCALES À

Baisse de la température à l'intérieur des bâtiments communaux, défaillance des horaires des illuminations de Noël... Face à la flambée des prix de l'énergie, la Ville de Pantin a choisi de renforcer sa stratégie de sobriété énergétique.

Extrait du dossier "Crise mondiale, solutions locales" réalisé par Frédéric Fuzier et Guillaume Gesret, publié dans Canal n°311

© ville de Pantin

Publié le 04 novembre 2022

## LES CAUSES DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Chaque jour qui passe apporte son lot de mauvaises nouvelles sur le front de l'énergie : à l'envolée des prix du gaz et de l'électricité, s'ajoutent dorénavant les inquiétudes sur la remise en service pour l'hiver des 26 réacteurs nucléaires français à l'arrêt. La crise est évidemment grave pour les particuliers. Mais elle l'est aussi pour les collectivités. Dans une lettre ouverte de l'Association des maires d'Île-de-France (Amif), co-signée par Bertrand Kern, de nombreux élus viennent ainsi d'alerter les parlementaires sur le « risque de voir la continuité des services publics mise en péril l'année prochaine ». Ils craignent, en effet, de ne plus pouvoir payer les factures énergétiques de certains équipements.

Mais comment en est-on arrivé là ? La guerre que livre la Russie à l'Ukraine – et les sanctions qui en découlent – est un facteur d'explication. Mais ce n'est pas le seul, comme le note Lionel Guy, chef de service Énergies renouvelables et maîtrise de la demande en énergie à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). « Les premières secousses se sont manifestées en septembre 2021, à l'issue de la crise Covid, explique-t-il. Durant cette période de forte reprise économique, les entreprises ont, à elles seules, absorbé l'essentiel de la production gazière, créant une tension sur les approvisionnements. Parallèlement, un certain nombre de centrales nucléaires ont dû être mises à l'arrêt, entraînant une autre pression sur le marché de l'électricité. » S'ajoute à cela la suppression des tarifs réglementés de vente de gaz (depuis 2015) et d'électricité (depuis 2021) pour toutes les collectivités de plus de 10 salariés qui ne sont, en conséquence, plus protégées par le bouclier tarifaire.

## HAUSSES VERTIGINEUSES

Résultat : certaines collectivités ont subi, début 2022, des hausses de prix de 250 % pour l'électricité ou de 200 % pour le gaz. « D'après nos études, la hausse moyenne se situe plutôt aux alentours de 160 % pour l'électricité, précise Lionel Guy. C'est le signe qu'un certain nombre de villes restent protégées par des contrats négociés avant la crise. »

C'est le cas de Pantin qui achète son électricité par l'intermédiaire du Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication). Les groupements de commandes, pour le compte de plusieurs municipalités, permettent en effet d'être plus forts dans les tractations avec les fournisseurs. « Le tarif que nous avons obtenu en juin 2021 est intéressant au regard du contexte actuel puisqu'il n'a crû "que" de 43 % en 2022 », précise Grégoire Fourcade, directeur général adjoint Développement et prospective du Sipperec. Mais à quoi faut-il s'attendre l'an prochain ? « Nous anticipons une hausse de 27 à 130 % des tarifs d'électricité », répond le spécialiste.

## SOBRIÉTÉ TOUTE !

Pour supporter la hausse du coût des fluides – gaz, électricité et pétrole –, la ville n'a donc pas d'autres choix que d'amplifier les rénovations thermiques de tous ses bâtiments et d'accroître les économies d'énergie. Ainsi, pour l'hiver 2022-2023, le plan de sobriété énergétique communal est sans concession sur de nombreuses mesures simples pouvant aider à juguler les dépenses. Les prêts de car aux centres de loisirs, écoles (à l'exception des maternelles) et associations seront limités pour les trajets de moins de 15 minutes à pied. Concernant le chauffage, la température de consigne baissera de 1 °C dans les bâtiments municipaux et de 2 °C sur les plateaux sportifs.

Pantin, première ville d'Île-de-France à avoir converti, en 2016, 100 % de ses éclairages publics en LED (ampoules basse consommation) – réalisant ainsi 50 % d'économie – s'apprête également à réduire l'éclairage nocturne des rues de 20 minutes le matin et le soir. Quant à la façade de l'hôtel de ville, elle revêtira son noir manteau dès 22 heures.

La période de Noël sera également mise à contribution puisque la durée et les plages horaires d'allumage des décorations basse consommation seront réduites : du 2 décembre au 10 janvier, elles s'illumineront à 17.00 et s'éteindront à 22 heures, au lieu de 1 heure habituellement. Elles redémarreront ensuite entre 7 et 8 heures (et non plus entre 5 et 8 heures).

## GAGNER EN AUTONOMIE

Reste qu'à plus long terme, « la sobriété énergétique – sur laquelle les communes comme Pantin travaillent depuis longtemps – est un levier insuffisant pour faire baisser de façon importante les consommations », estime Lionel Guy. Et la ville l'a bien compris, elle qui est aux avant-postes du mouvement vers l'autoconsommation consistant à produire de l'électricité partout où le bâti le permet. Des panneaux solaires ont ainsi été installés au stade Charles-Auray et sur les toits des écoles Joséphine-Baker, Cochenne et Auray-Langevin. Prochainement, une centrale photovoltaïque devrait être déployée sur la toiture du centre technique municipal. L'énergie ainsi produite sera dévolue à l'alimentation du bâtiment et des véhicules électriques de la commune, de plus en plus nombreux. Enfin, la ville est engagée dans la création d'un réseau de chauffage géothermique. Dès 2024, c'est donc la chaleur naturellement présente dans le sous-sol qui chauffera l'équivalent de 13 000 logements ainsi que de nombreux bâtiments publics.



Retrouvez les autres articles du dossier "Crise mondiale, solutions locales", réalisé par Christophe Dutheil, Frédéric Fuzier et Guillaume Gesret, publié dans Canal n°311, novembre 2022 :

- > "La géothermie en 2024 à Pantin"
- > "La rénovation thermique des bâtiments publics de Pantin"
- > "Des conseils pour éviter la précarité énergétique"

### CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.